République Française

Département de l'Aveyron

## Extrait du Registre

## Des Délibérations du Conseil

## De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres Afférents Conseil Communautaire : 37 En exercice : 37 Qui ont pris part à la délibération : 34

Date de convocation: 22/02/2024

Séance du 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de février à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Belmont-sur-Rance, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

**Présents :** Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Claude CHIBAUDEL, Hélène CHICO ROS, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Jean-Louis FRANJEAU, Philippe GIGANON, Éric HOULES, Michel LEBLOND, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Anne-Claire SOLIER, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Eloi ALBET, Christophe GARENC, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Laure BERNAT à Cyril TOUZET, Albert BOUSQUET à Monique ALIÈS, Sophie CANTALOUBE à Jean-Louis FRANJEAU, Eva LE CHARPENTIER à André SERIN, David MAURY à Patrick ROQUES, Xavier PUECH à Jean-Claude TOUREL, Bernard ROUVE à Jean-Louis CABANES

Absents: Séverine DRESSAYRE, Jean-Luc JACQUEMOND, Jean-François ROUSSET

Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance

N°20240229\_014

<u>Objet :</u> Révision d'autorisation de programme – Restructuration du Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Sylvanès – AP n° 2023-1

Vu la délibération N° 20230427\_051 en date du 27 avril 2023 du Conseil de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier actant la création d'une autorisation de programme budgétaire concernant la restructuration du Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Sylvanès.

Madame la Présidente présente et propose au Conseil Communautaire la révision de l'autorisation de programme budgétaire AP n° 2023-1 concernant la restructuration du Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Sylvanès.

La procédure de gestion par autorisation de programme (AP) pour les dépenses d'investissement permet à la Communauté de Communes de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice. Ce dispositif est particulièrement adapté pour les opérations d'équipement de grande ampleur dont la réalisation est répartie sur un minimum de deux exercices.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement (CP).

Le montant de l'autorisation de programme est porté à 5 419 461,63 € (soit une augmentation de 14 061,63 €) dans l'attente des résultats, de l'analyse et de la validation des offres du marché de travaux. Le montant de mandatement pour l'exercice 2024 est estimé à  $1\,360\,000\,$ €.

## OP N°138 - AP/CP - CCR ABBAYE DE SYLVANES

Exercice	Jusqu'à 2022 réalisé (hors AP)	Total AP	2023 réalisé	2024 prévisionnel	2025 prévisionnel	2026 prévisionnel	2027 prévisionnel	TOTAL OPERATION
Crédits de paiements (CP)	172 115,00	5 419 461,63	309 461,63	1 360 000,00	3 050 000,00	700 000,00	0,00	5 591 576,63
Opération n°138 CCR Abbaye Sylvanès	172 115,00	5 419 461,63	309 461,63	1 360 000,00	3 050 000,00	700 000,00	0,00	5 591 576,63
Recettes prévisionnelles	172 115,00	5 419 461,63	309 461,63	1 360 000,00	3 050 000,00	700 000,00	0,00	5 591 576,63
FCTVA	28 233,74	839 008,49	50 764,09	223 094,40	500 322,00	114 828,00	0,00	917 242,23
Subvention Région Occitanie		1 050 000,00	0,00	350 000,00	400 000,00	200 000,00	100 000,00	2 050 000,00
Subvention Département Aveyron		1 029 531,00	29 531,00	300 000,00	400 000,00	200 000,00	100 000,00	1 029 531,00
Subvention Etat (DRAC)		1 000 000,00	300 000,00	0,00	400 000,00	200 000,00	100 000,00	1 000 000,00
Association Abbaye de Sylvanès		350 000,00		100 000,00	150 000,00	100 000,00		350 000,00
Autofinancement et/ou emprunt bancaire	143 881,26	1 100 922,14	-70 833,46	386 905,60	1 199 678,00	-114 828,00	-300 000,00	1 244 803,40

Ouï cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE la présentation,
- **DÉCIDE** la révision de l'autorisation de programme (AP) n° 2023-1 relative à la restructuration du Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Sylvanès telle que présentée ci-dessus,
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits de paiements (CP) nécessaires au budget primitif 2024, conformément au tableau ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme, La Présidente, Monique ALIÈS